

# Le numérique à l'école : à bas les préjugés !

5 idées reçues  
déconstruites



LA POSTE  
SOLUTIONS  
BUSINESS

**Trop complexe, inutile, peu sûr et parfois même dangereux, le numérique à l'école est l'objet de très nombreuses idées reçues. Nous les avons décortiquées pour vous !**

En France, le numérique au service de l'éducation met à disposition de nouveaux outils pédagogiques et personnalise davantage les apprentissages en motivant les élèves. Petit tour des idées reçues sur le numérique à l'école.

## > Idée reçue #1

# Trop d'écran, c'est dangereux pour les enfants

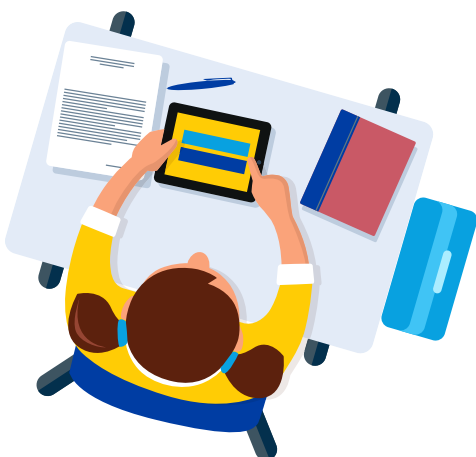
L'une des préoccupations des parents est le temps passé devant les écrans. Il est vrai que la **surexposition** des enfants aux écrans peut être à l'origine de troubles de l'apprentissage, de la concentration et du comportement. Alors pourquoi introduire les écrans à l'école ?

« Pas d'écran avant 3 ans » et un usage raisonné au-delà... Ce sont les recommandations du **ministère de la Santé**, et il n'est pas question d'y déroger !

Après 3 ans, **l'usage est raisonné**. Les règles qui s'appliquent, tout appareil et tout lieu confondus, à la maison et à l'école, sont les suivantes :

- Moins d'1 heure par jour pour les 3-6 ans
- Moins de 2 heures par jour pour les 6-9 ans,
- Moins de 3 heures pour les plus de 9 ans.

L'introduction des écrans à l'école se fait donc avec parcimonie, sur des moments très ponctuels, et sur une durée limitée !



> **Idée reçue #2**

# On va remplacer les professeurs par des tablettes

Bon nombre de parents et d'enseignants craignent que la tablette prenne la place des instituteurs ou des professeurs. Ce n'est pas l'objectif : les outils numériques **viennent enrichir la pédagogie de l'enseignement traditionnel** sans la remplacer. L'enseignant n'est pas dépossédé de son rôle : il est justement au cœur du dispositif !



**9 sur 10**

**C'est le nombre d'enseignants qui reconnaissent les bénéfices pédagogiques du numérique et l'utilisent pour préparer leurs cours dans le 1<sup>er</sup> degré.**

Source : [ministère de l'Éducation nationale - enquêtes Profetic 2017 et 2018](#)

## Les outils numériques améliorent la concentration et la participation des élèves

La multiplication et la diversification des supports permettent d'**améliorer la concentration** en « cassant la monotonie » et en apportant des outils ludiques dans l'enseignement. Les élèves sont acteurs de leur apprentissage : ils sont actifs et donc plus à même d'apprendre, de mémoriser et de comprendre.

Pour éviter toute dérive, un logiciel de **pilotage de classe** permet à l'enseignant de contrôler ce qui se passe : il peut voir les difficultés que rencontre un élève sur sa tablette, l'aider à distance ou aller à sa rencontre sans déranger le reste de la classe.

Pour une **pratique pédagogique idéale**, les élèves du niveau élémentaire utilisent souvent une seule tablette à plusieurs, dans le cadre d'un projet de groupe ponctuel, pour analyser une scène de film ou de pièce de théâtre, par exemple. C'est l'enseignant qui coordonne l'activité et, dans une dynamique de **pédagogie différenciée**, qui adapte les exercices au niveau des élèves ou des groupes d'élèves.

> **Idée reçue #3**

# Le numérique ne marche que pour quelques matières



Les outils numériques sont majoritairement utilisés dans les **grandes disciplines** comme les mathématiques et le français. Dès l'école élémentaire, ils sont également exploités – parce que très efficaces – pour l'apprentissage des langues étrangères.

Grâce au numérique, les enseignants profitent de plus de ressources comme l'enseignement audio et vidéo. Le numérique à l'école peut enrichir toutes les matières, car ses **usages sont presque illimités** et applicables partout, même en EPS !

**Microscopes et thermomètres connectés, visualisation en réalité augmentée du corps humain ou des paysages sous-marins, découverte du système solaire en 3D... Les recours à des supports numériques sont nombreux !**



Au-delà des supports numériques (qui améliorent les apprentissages classiques), on peut aussi ajouter l'usage d'**objets connectés** en complément, pour aller encore plus loin dans l'apprentissage.

Les outils numériques permettent aussi de proposer une approche pédagogique personnalisée pour **répondre aux besoins spécifiques** de certains élèves (en situation de handicap, touchés par la dyslexie, la dysphasie ou encore la dyspraxie).

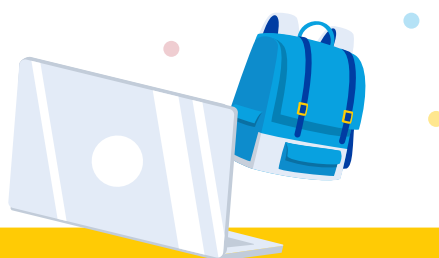
> **Idée reçue #4**

# L'éducation numérique, c'est compliqué

Le numérique est une nouveauté pour les élèves, mais aussi pour les enseignants. Pour eux, il peut sembler difficile de changer de méthode d'apprentissage. Pourtant, avec les bons outils et une aide à la prise en main, l'éducation numérique n'est pas si complexe.

Les ressources sont nombreuses et permettent de s'adapter au niveau d'un groupe ou d'un élève en particulier. Elles sont présentes sur les banques de ressources éducatives et grâce à des logiciels éducatifs spécifiques. Leur but est toujours le même : **enrichir et accompagner les pratiques pédagogiques.**

Côté technique, il peut aussi y avoir des préjugés ! Pas besoin d'être informaticien : pour avoir une bonne maîtrise des outils numériques, les enseignants peuvent **se former simplement**. Pour y parvenir, les ressources sont à leur disposition sur le GAR (gestionnaire d'accès aux ressources). Une aide à la prise en main, des formations ainsi que des certifications sont accessibles aux différents acteurs de l'enseignement numérique.



**29 %**

**Des enseignants de collège s'estiment bien préparés à l'usage du numérique. 16 % pour les enseignants du primaire.**

Source : [La Lettre de l'école numérique - Sqool - Février 2021](#)



> **Idée reçue #5**

# Ce n'est pas assez sécurisé

Selon un sondage IFOP pour SQOOL<sup>(1)</sup>, **83 %** des Français se déclarent **mal informés** sur les mesures mises en place pour protéger les données personnelles collectées sur des supports numériques dans le cadre de la scolarité.

Ce même sondage révèle que **62 %** des Français n'ont pas confiance dans les mesures déployées pour protéger ces données sensibles. Ces craintes sont légitimes, c'est d'ailleurs pour cela que la France offre un **cadre légal très protecteur** assuré par le RGPD (Règlement général sur la protection des données) et la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

Serveurs hébergés en France, matériel français, logiciel central pour administrer tout un parc... Grâce à ce **cadre de confiance**, l'éducation numérique peut se déployer en toute sécurité dans les établissements scolaires.

La protection des données personnelles des élèves est assurée, tout comme la conformité aux réglementations française et européenne.



<sup>(1)</sup> Source : [2016 IFOP pour SQOOL](#)

L'école numérique souffre de préjugés et d'idées reçues.  
Cependant, elle a déjà réussi à convaincre 71 % des Français,  
qui estiment que les outils numériques à l'école permettent  
d'améliorer les méthodes d'apprentissage<sup>(2)</sup>...  
et la motivation des élèves !

Avec les bons outils et un accompagnement adapté,  
tout le monde est gagnant avec l'éducation numérique.

<sup>(2)</sup> Source : Quelle vision du système éducatif français ? Opinionway pour MGEN – décembre 2018

Découvrez-en un peu plus  
sur l'offre E-éducation de La Poste :

Je me renseigne 



LA POSTE  
SOLUTIONS  
BUSINESS